

LES HAUTS DE RASTHÈNE

L = 14.6 km D + = 440 m

Départ **devant le panneau d'accueil** situé au bord de la RD 990. Prendre la voie montante qui mène au parking. Gravir les escaliers à droite et, devant le portail d'entrée de l'école, prendre la rue vers la droite jusqu'à la voie à gauche qui conduit au **Rocher de Carlat**. En haut de la rampe prendre à droite puis, toujours à droite, suivre le chemin sous le rocher jusqu'à l'intersection. Continuer tout droit jusqu'à la route montant du bourg.

Prendre le chemin en face (on passe au début derrière une maison) et le suivre jusqu'à la route de **Juzelles**. Prendre à droite et descendre jusqu'à la RD 990. Traverser (prudence !) puis prendre la route communale en face jusqu'au carrefour dans **Lessenat**. Tourner à gauche et suivre la route sur environ 200 m. Tourner à droite après le hangar et prendre le petit chemin qui descend tout droit, puis vers la gauche, passe sous la ligne à très haute tension et mène à la lisière des bois à proximité d'une ancienne carrière de sable.

Descendre dans le bois (suivre les panneaux) et le long d'un ruisseau jusqu'à la RD 59. Prendre à gauche et suivre la route sur environ 200 m jusqu'au **pont de Plancarade** sur la Rasthène.

Après le pont continuer sur la route sur environ 200 m. Prendre le sentier montant vers la gauche dans le bois (suivre les panneaux) jusqu'aux pâtures qu'on longe jusqu'à la RD 459.

Prendre à gauche et suivre la RD sur environ 200 m . Prendre le chemin qui monte à droite dans le village de **Morzières** et le suivre entre les maisons jusqu'à un chemin d'exploitation. Prendre vers la droite ce chemin qui passe au sud du puy du Pajou et rejoint la RD 459 au lieudit l'**Arbre Rond**. Beau panorama sur le nord Aveyron avec, au premier plan, les tours du château de Messilhac.

Suivre la RD 459 vers le nord et, à environ 150 m, prendre à gauche le chemin qui descend au village du **Volcamp**. Traverser le village et rejoindre le chemin qui mène vers la droite à la Rasthène. Franchir le ruisseau et, vers l'ouest, traverser le village de **Loubéjac** jusqu'à la RD 990.

Suivre à gauche l'accotement jusqu'à la sortie du virage (prudence !). S'engager dans le chemin qui descend au ruisseau et monter jusqu'à la route du **Montat.**

Prendre la route vers la gauche et la suivre jusqu'au village. A la sortie du village prendre le chemin à droite jusqu'au passage inférieur (boviduc) qui permet de franchir la RD 990. A la sortie de l'ouvrage, monter à droite jusqu'au virage puis à gauche jusqu'aux arbres. Suivre le chemin qui monte jusqu'à une petite route puis à gauche jusqu'à la **croix blanche**.

Tourner à gauche et suivre la piste qui passe au lieudit **Juzelles** et croise le tracé emprunté au départ. Continuer tout droit sur la route qui descend dans le bourg.